

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 03 AVRIL 2025**

---

L'an deux mil vingt-cinq le 03 avril à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de CUSY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Patricia MERMOZ, Maire.

Présents : MM. AFFOLE Stéphane. ALLAIRE Sébastien. BOGEY Serge. BOISSON Guillaume. BROUSSE Michèle. BRUNIER Emmanuel. CARRIER Pierre. GEORGE Fabien. GRILLET Pascale. KELLER André. KERCRET-FERNANDES Patricia. METRAL Sylvie. MUNOZ Véronique

Absente : VAGNARD Aurélie

Secrétaire de séance : KERCRET-FERNANDES Patricia

Quorum : 8

A l'unanimité le conseil municipal accepte d'ajouter le point 2.19 à l'ordre du jour.

**ORDRE DU JOUR :**

1 - Approbation du procès-verbal du 11/03/2025

2 – Délibérations

2.1 Modification des membres dans les commissions communales

2.2 Remplacement d'un délégué au sein du SIPRES

2.3 Tarifs des stands du marché de Noël

2.4 Vote des taux des taxes communales 2025

**Budget principal**

2.5 Approbation du compte de gestion

2.6 Approbation du compte administratif 2024

2.7 Affectation des résultats

2.8 Vote du budget primitif 2025

**Budget Centre de Loisirs**

2.9 Approbation du compte de gestion

2.10 Approbation du compte administratif 2024

2.11 Affectation des résultats

2.12 Vote du budget primitif 2025

**Budget Chaufferie Bois**

2.13 Approbation du compte de gestion

2.14 Approbation du compte administratif 2024

2.15 Affectation des résultats

2.16 Vote du budget primitif 2025

2.17 Demande de subvention au titre du CDAS – Aménagement Centre Village

2.18 Demande de subvention au titre des Amendes de Police – Aménagement Centre Village

2.19 Devis maîtrise d'œuvre

3 - Questions diverses

**1 – Approbation du procès-verbal du 11 mars 2025**

Approuvé à l'unanimité

## **2 – Délibérations**

### **2.1 Modification de la composition des commissions communales**

À la suite de la démission de M. Jean-Claude Guerraz le 14 mars dernier, Madame le Maire rappelle les délibérations passées concernant la composition des commissions communales. Pour assurer la continuité de leur fonctionnement, elle propose de nommer de nouveaux membres dans plusieurs commissions (scolaire, urbanisme, travaux structurants, travaux courants, finances) :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas organiser de scrutin secret pour ces nominations.

Résultat des votes :

- Urbanisme : Serge Bogey
- Scolaire : pas de nouveau membre
- Travaux structurants : Patricia Mermoz, André Keller
- Travaux courants : André Keller
- Finances : Fabien Georges

### **2.2 Remplacement d'un délégué au sein du Syndicat Intercommunal de Préscolarisation**

À la suite de la démission d'un conseiller municipal, un nouveau délégué titulaire doit être désigné pour représenter la commune au Syndicat Intercommunal de Préscolarisation.

Le Conseil Municipal procède à son élection à main levée. Serge Bogey est désigné délégué.

### **2.3 Tarifs des stands du marché de Noël**

Dans le cadre de l'organisation du marché de Noël, Madame le Maire propose de fixer les frais d'inscription des stands.

Le Conseil Municipal, après avoir échangé sur le sujet, adopte à l'unanimité les tarifs suivants

- Un tarif de 25.00 € par stand pour le samedi/dimanche
- Un tarif de 20.00 € par stand pour le samedi ou le dimanche

### **2.4 Vote des taux des taxes communales 2025**

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de fixer les taux des taxes communales 2025 de la manière suivante :

- Taxe sur foncier bâti : 27.87 %
- Taxe sur foncier non bâti : 68.62 %
- Taxe d'habitation : 14.08 %

## 2.5 à 2.8 Approbation du compte de gestion 2024 du Compte administratif, affectation des résultats et vote du budget primitif 2025 du budget principal

Madame le Maire présente l'exécution du budget 2024.

### Section de fonctionnement

Dépenses : .....	2 710 550.02 €
Recettes : .....	3 263 852.42 €
Résultats de l'exercice 2024 : .....	+ 553 302.40 €
Résultats reportés 2023 : .....	+ 449 142.14 €
Résultats cumulés : .....	+ 1 002 444.54 €

### Section d'investissement :

Dépenses : .....	2 541 096.26 €
Recettes : .....	2 079 422.59 €
Résultats de l'exercice 2024 : .....	.- 461 673.67 €
Résultats reportés 2023 : .....	+ 1 207 806.50 €
Résultats cumulés : .....	+ 746 132.86 €

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte de gestion du Receveur.

Le compte administratif est adopté à 13 voix pour. Madame le Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

- en recettes de fonctionnement au compte 002 pour 400 000.00 €,
- en recettes d'investissement au compte 1068 pour 602 444.54 €.

L'excédent d'investissement soit 746 131.83 € au compte 001 recettes d'investissement.

Le budget primitif 2025 s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 2 174 393.00 €.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 1 604 840.00 €.

Les dépenses d'investissement concernent principalement :

- Remboursement du capital des emprunts : ..... 109 747.00 €
- Etudes diverses : ..... 5 000.00 €
- Travaux réseaux : ..... 20 000.00 €
- Achats de terrains : ..... 190 000.00 €
- Travaux bâtiments : ..... 70 000.00 €
- Aménagement Centre Village : ..... 835 000.00 €
- Enrobé : ..... 30 000.00 €
- Remplacement candélabres : ..... 20 000.00 €
- Mobilier/matériels divers : ..... 30 000.00 €

Les recettes d'investissement sont constituées principalement par :

- Excédent d'investissement reporté : ..... 746 133.00 €
- Excédent de fonctionnement (en partie) : ..... 602 445.00 €
- Taxe aménagement : ..... 20 000.00 €
- Subventions diverses : ..... 135 000.00 €
- FCTVA : ..... 99 000.00 €
- Amortissement des immobilisations : ..... 3 400.00 €

Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2025.

**2.9 à 2.12 Approbation du compte de gestion 2024, du Compte administratif, affectation des résultats et vote du budget primitif 2025 du budget centre de loisirs**

Madame le Maire présente l'exécution du budget 2024.

Section de fonctionnement

Dépenses : .....	418 230.45 €
Recettes : .....	418 072.85 €
Résultats de l'exercice 2024 : .....	...- 157.60 €
Résultats reportés 2024 : .....	+20 983.87 €
Résultats cumulés : .....	+20 826.27 €

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte de gestion du Receveur.

Le compte administratif est adopté à 13 voix pour. Madame le Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter l'excédent de fonctionnement en recettes de fonctionnement au compte 002 recettes de fonctionnement.

Le budget primitif 2025 s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 444 405.00 €. Les dépenses de fonctionnement prennent en compte principalement l'achat des repas 116 000.00 €, achat des goûters 6 500.00 € ainsi que les charges de personnel pour 285 000.00 €.

Les recettes de fonctionnement sont constituées principalement par la redevance périscolaire 209 000.00 €, les aides de la CAF 55 000.00 €, la participation des autres communes 29 000.00 € et la participation communale 107 000.00 €.

Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2025.

**2.13 à 2.16 Approbation du compte de gestion 2024, du Compte administratif, affectation des résultats et vote du budget primitif 2025 du budget chaufferie bois**

Madame le Maire présente l'exécution du budget 2024.

Section d'exploitation

Dépenses : .....	37 845.17 €
Recettes : .....	27 420.16 €
Résultats de l'exercice 2024 : .....	- 10 425.01 €
Résultats reportés 2023 : .....	+ 58 241.06 €
Résultats cumulés : .....	+ 47 816.05 €

Section d'investissement :

Dépenses : .....	23 422.34 €
Recettes : .....	124 453.84 €
Résultats de l'exercice 2024 : .....	101 031.50€
Résultats reportés 2023 : .....	- 9 091.49 €
Résultats cumulés : .....	91 940.01 €

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte de gestion du Receveur.

Le compte administratif est adopté à 13 voix pour. Madame le Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter l'excédent d'exploitation en recettes d'exploitation au compte 002 recettes d'exploitation et l'excédent d'investissement au compte 001 recettes d'investissement.

Le budget primitif 2025 s'équilibre en dépenses et recettes d'exploitation à la somme de 87 800.00 €. Les dépenses d'exploitation prennent en compte principalement les frais d'électricité, de combustibles (plaquettes de bois, fuel) et les frais d'entretien de la chaudière. Les recettes d'exploitation sont constituées principalement par la vente de calories bois 40 000.00 et par l'excédent de fonctionnement de 47 816.00 €.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 91 990.00 €.

Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2025.

### **2.17 Demande de subvention au titre du CDAS 2025 – Aménagement Centre Village**

Madame le Maire fait part à l'assemblée de la nécessité de réaliser des aménagements des intersections Centre Village / RD911 / Route des Crêts.

L'objectif du projet est de créer un aménagement fonctionnel et adapté aux contraintes du site associant sobriété, facilité d'entretien et efficacité.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide la réalisation de ces travaux dont le montant total est estimé à 798 000.00 € € HT, sollicite la subvention la plus élevée possible au titre du CDAS 2025 et charge le Maire de signer tous les documents relatifs à ce projet.

### **2.18 Demande de subvention au titre des Amendes de Police – Aménagement Centre Village**

Madame le Maire fait part à l'assemblée de la nécessité de réaliser des aménagements des intersections Centre Village / RD911 / Route des Crêts.

L'objectif du projet est de créer un aménagement fonctionnel et adapté aux contraintes du site associant sobriété, facilité d'entretien et efficacité.

Le Conseil municipal, à l'unanimité décide la réalisation de ces travaux dont le montant total est estimé à 798 000.00 € € HT, sollicite la subvention la plus élevée possible au titre des Amendes de Police 2025 et charge le Maire de signer tous les documents relatifs à ce projet.

### **2.19 Devis de Maitrise d'œuvre**

Le Maire informe le Conseil de la nécessité de signer un devis de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du Centre Village, d'un montant de 39 900.00 € HT.

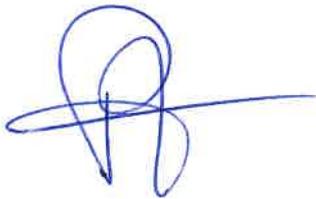
Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'offre de Profils Études et autorise Madame le Maire à signer les documents correspondants.

### 3. Questions diverses

- Inauguration travaux UDEP de Cusy le 03/04/2025 ce matin. Les travaux de raccordement au Chéran se feront d'ici juin. Reprise des travaux à l'automne pour réhabilitation marais de Meurat qui recevait préalablement le rejet des eaux traitées.
- Départ à la retraite de Sylvie Carrier après 30 ans de service à l'école maternelle. Pot de départ le 11/04/25 à l'école.
- Nettoyage de printemps de la commune a été effectué le 29 mars avec bénévoles et enfants.
- CMJ visitera la caserne des pompiers de Cusy samedi 6 avril.

La séance est levée à 22 heures 00.

La Secrétaire,  
Patricia KERCRET FERNANDES



Le Maire,  
Patricia MERMOZ

